

AJ INTERNATIONAL
S.A.R.L. au capital de 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : Aéroport Charles de Gaulle 8 Rue des Deux Cèdres
95700 ROISSY EN FRANCE
401.259.684 RCS BOBIGNY

02 AVR. 2003

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2002

I.N.P.L.

5264

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION**

Le 30 SEPTEMBRE 2002 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de ce jour, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à TREMBLAY EN FRANCE, (93) aéroport Charles De GAULLE, Zone de fret N° 6, Bâtiment 3210, Rue du Pavé, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric GUEZ, associé gérant.

Sont présents à la réunion :

- | | |
|---|-----------|
| - Monsieur Eric GUEZ | |
| propriétaire de | 200 parts |
| - Monsieur Claude MORITZ | |
| propriétaire de | 200 parts |
| - la société « DM FINANCES » représentée par Monsieur Domenico MICELI | |
| propriétaire de | 100 parts |

Les associés présents ou représentés possèdent ensemble 500 parts.

L'assemblée réunissant plus de la moitié des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des associés :

- le rapport de la gérance,
- le texte de la résolution proposée.

Les membres de l'assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance du rapport de la gérance et du texte de la résolution proposée avant l'assemblée et dans le délai réglementaire.

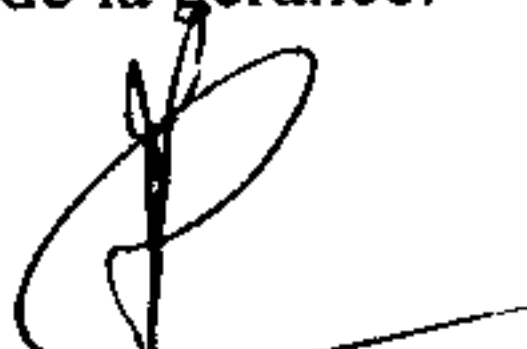
Le président rappelle alors l'ordre du jour :

- transfert du siège social,
- modification corrélative des statuts.
- Agrément de nouveaux associés

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

107

EC



Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, l'assemblée générale décide de transférer le siège social de ROISSY EN France (95700), Aéroport Charles de Gaulle 8 Rue des Deux Cèdres à TREMBLAY EN FRANCE (93), Aéroport Charles de Gaulle, Zone de Fret, n° 6, Bâtiment n° 3210 - Rue du Pavé.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à TREMBLAY EN FRANCE (93), Aéroport Charles de Gaulle, Zone de Fret, n° 6, Bâtiment n° 3210 – Rue du Pavé.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Ces décisions prennent effet à compter du 4 Février 2002.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise de la demande d'autorisation formulée, conformément à l'article 11 des statuts, par Monsieur Eric GUEZ, pour la transmission à la société :

2J AVENIR

Société civile au capital de 1.000 Euros

Dont le siège social est à EPINAL (Vosges) 31 Rue de la CHIPOTTE

Immatriculée au RCS d'EPINAL

De 199 parts sociales de la société, au prix de 303.400 Euros, donne son agrément sans réserves à la transmission projetée, que celle-ci revête la forme d'un apport ou d'une cession, de parts sociales, ou les deux, et déclare accepter la société 2J AVENIR en qualité de nouvel associé.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise de la demande d'autorisation formulée, conformément à l'article 11 des statuts, par Monsieur Claude MORITZ, pour la transmission à la société :

2JM

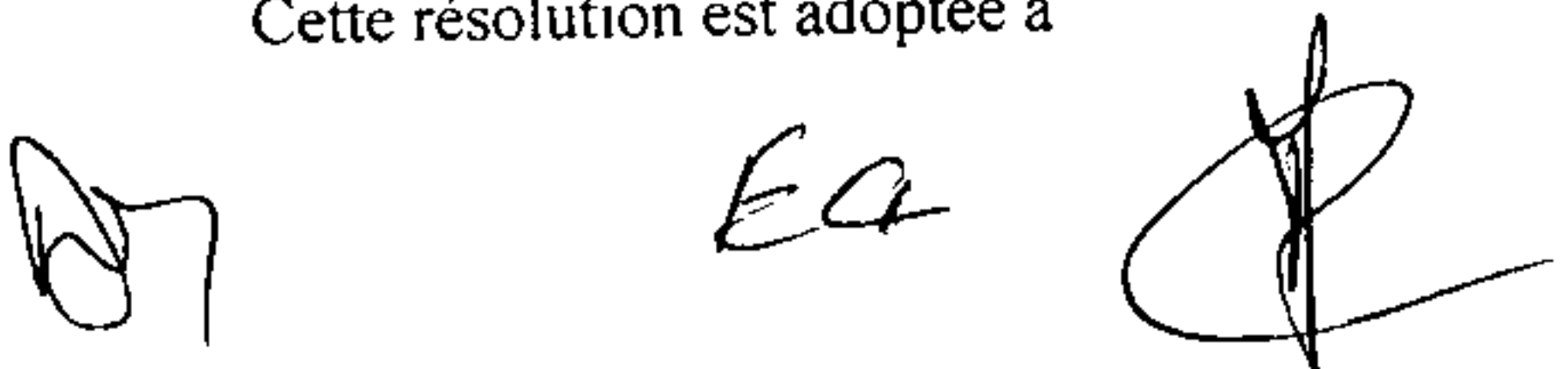
société civile au capital de 1.000 Euros

dont le siège social est à EPINAL (Vosges) 31 Rue de la CHIPOTTE

immatriculée au RCS d'EPINAL

de 199 parts sociales de la société, au prix de 303.400 Euros, donne son agrément sans réserves à la transmission projetée, que celle-ci revête la forme d'un apport ou d'une cession, ou les deux, et déclare accepter la société 2J M en qualité de nouvel associé.

Cette résolution est adoptée à



CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Three handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, cursive 'A' or 'H'. The middle signature is more complex, featuring a large loop and several horizontal strokes. The third signature on the right is a cursive 'P' or 'B' with a long horizontal tail.